



#### 4.2 Objectifs du projet

- Répondre au manque de camping sur le territoire.
- Répondre à la demande des touristes en matière d'hébergement de plein-air, respectant la végétation existante, en lien avec une philosophie écologique accrue.
- Faire découvrir les produits biologiques, locaux (association avec des producteurs).
- Informer sur les manifestations / sites touristiques.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Transformation du garage existant en sanitaire
- Aménagement granillonné d'une circulation à l'intérieur du terrain;
- délimitation des 30 emplacements d'une surface de 200 à 300 mètres couverts par des plots en bois;

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Changement d'orientation des emplacements tous les 2 ans; Borne solaire sur chaque emplacement.
- Information des clients sur l'économie d'eau pour les douches et lavabos;
- Tri sélectif des déchets ménagers;
- Emploi quotidien de produits ménagers respectant la nature pour le nettoyage des sanitaires;
- Information auprès des campeurs sur les risques d'incendie;
- Vente de produits locaux, biologiques.
- Selon les activités favorites des touristes, leur procurer des informations répondant à leur attente (lien avec l'office de tourisme / plaquettes à disposition).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménagement d'une aire naturelle de camping.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- superficie globale du terrain	- 9917 m <sup>2</sup>
- surface du garage existant; futur sans taire	- 50 m <sup>2</sup>
- hauteur du garage existant	- 3,70 m
- largeur du garage existant	- 10 m
- superficie servant aux emplacement	- 7800 m <sup>2</sup>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

3560 avenue  
du Houga  
40000 MONT  
DE MARSAN

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 43° 26' 82" 8 Lat. 45° 6' 54" 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

42 b

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Mont de Marsan (40000)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Permis d'aménagement d'une aire naturelle de camping sera déposé ensuite à la mairie de Mont de Marsan

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Approuvé le 20/10/2010 PPRT Société SPD</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>.Terrain puré, boisé avec une maison d'habitation et des annexes (dont le garage)</p> <p>.Exploitation d'avril à octobre chaque année</p>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Route départementale RD 30, située devant le terrain</p> <p>- Bruits de circulation existants.</p>
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Bruits de la route, de la circulation.</p> <p>RD 30 (Catégorie 2)</p>
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Fosse septique avec épandage, sera adaptée au sanitaire; elle sera posée après une étude de sol.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Plots solaires sur chaque emplacement - 1 applique électrique devant l'entrée du sanitaire</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>- ordures ménagères dues à la vie quotidienne des campeurs pendant six mois (avril à octobre) → évacuation quotidienne prévue.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, ce projet est respectueux de l'environnement existant de la végétation. Il prône la limitation de la consommation d'eau, d'électricité, la vente de produits locaux issus de l'agriculture biologique. Il existe une prévention concernant les risques de feu.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



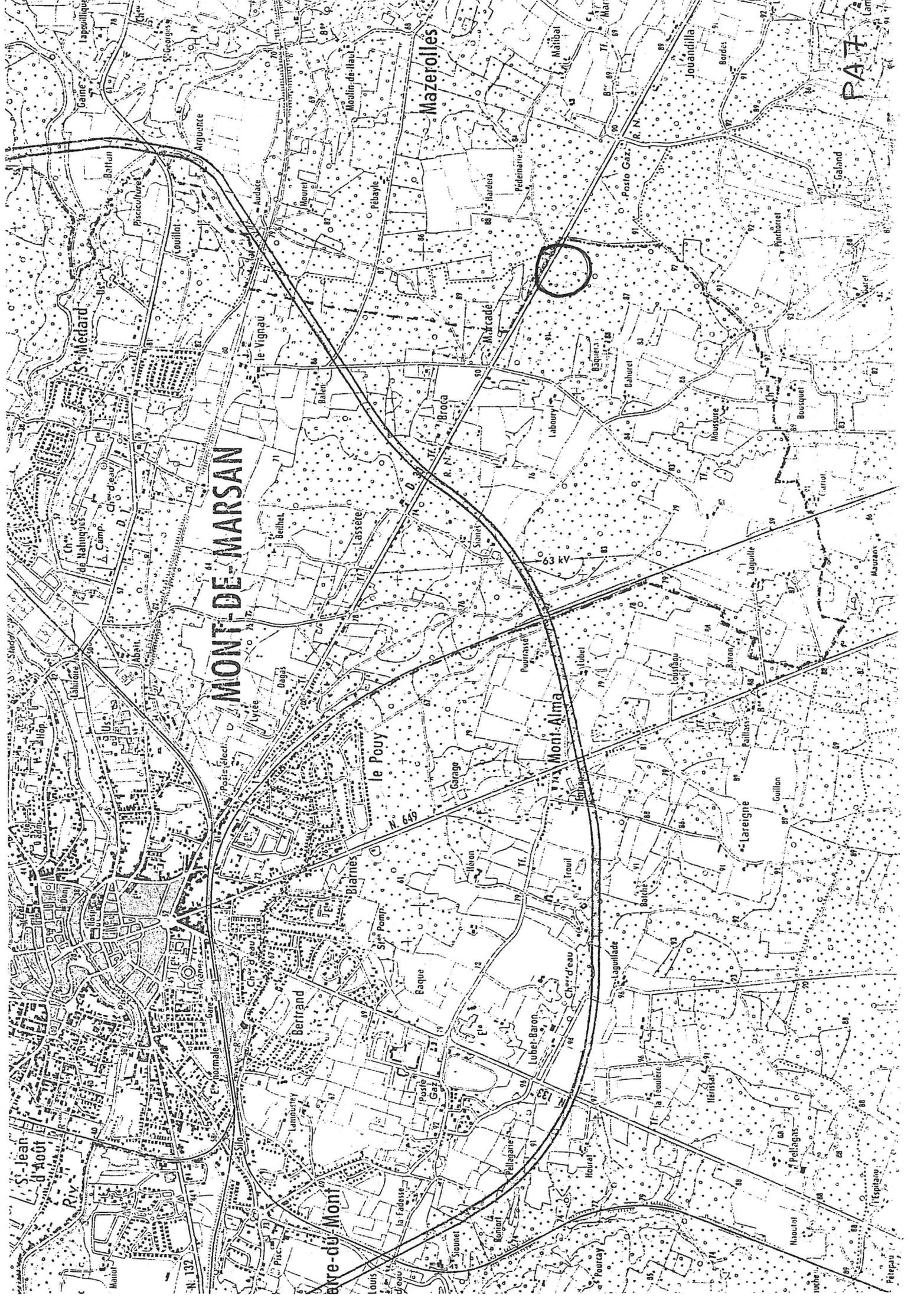
Fait à

Mont de Maison

le, 15 / 01 / 2020

Signature





# MONT-DE-MARSAN

## Mazerolles

## Mont-Alma

## Mont-de-Marsan

## le Poy

## Bertrand

## Blanes

## le Vignau

## Lassède

## le Vignau

63 KV

N. 649

N. 132

PAF



ST-PIERRE-DU-MONT

MONT-DE-NERSAN

Aéroport

Cité du Rand

Cité de l'Air

Bianes

le Pouv

Bellet

Dages

Larrouquerà

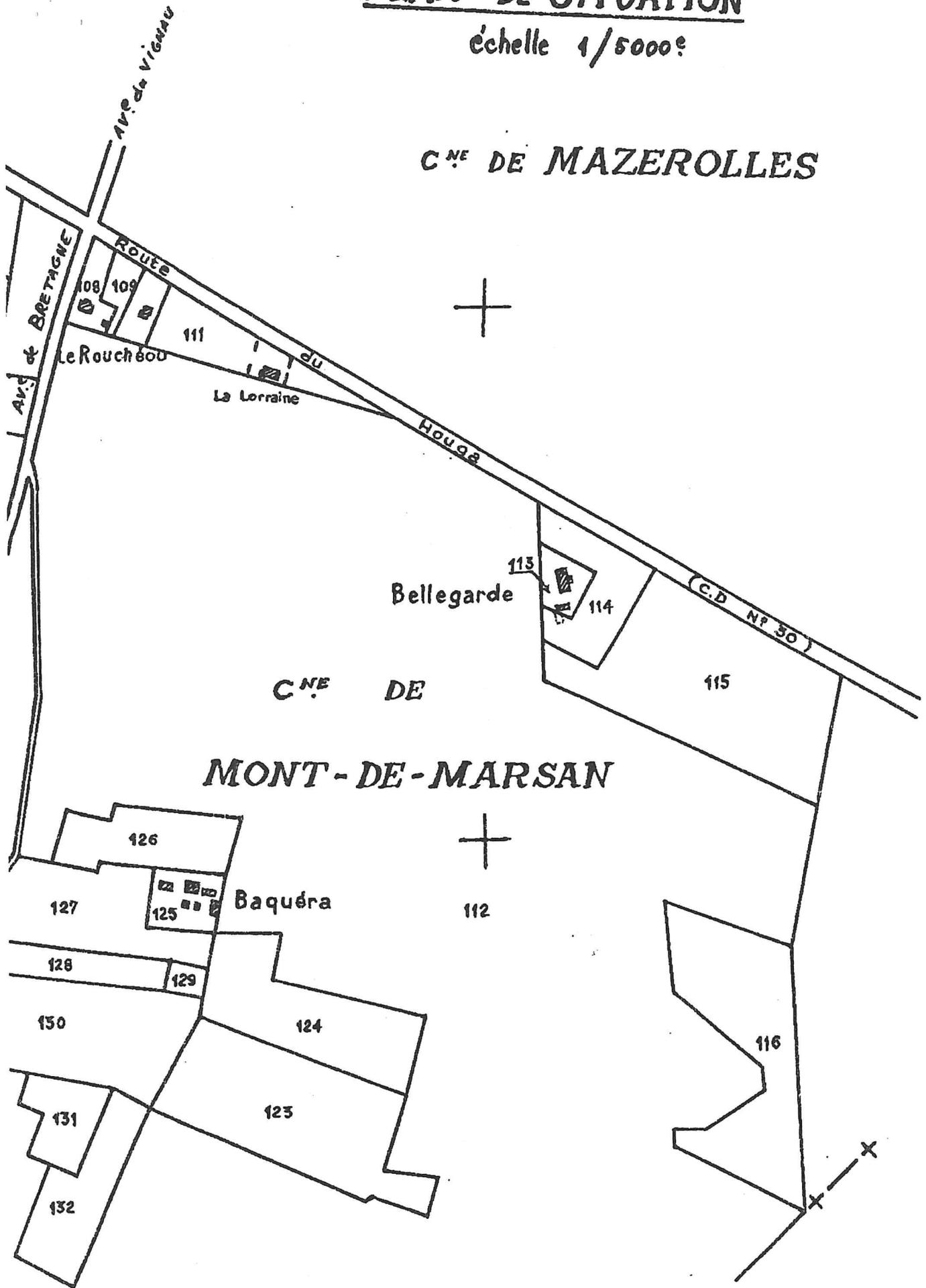
P47



# PLAN DE SITUATION

échelle 1/5000<sup>e</sup>

C<sup>NE</sup> DE MAZEROLLES



Département :  
LANDES

Commune :  
MONT-DE-MARSAN

Section : CI  
Feuille : 000 CI 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 22/03/2017  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2016 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

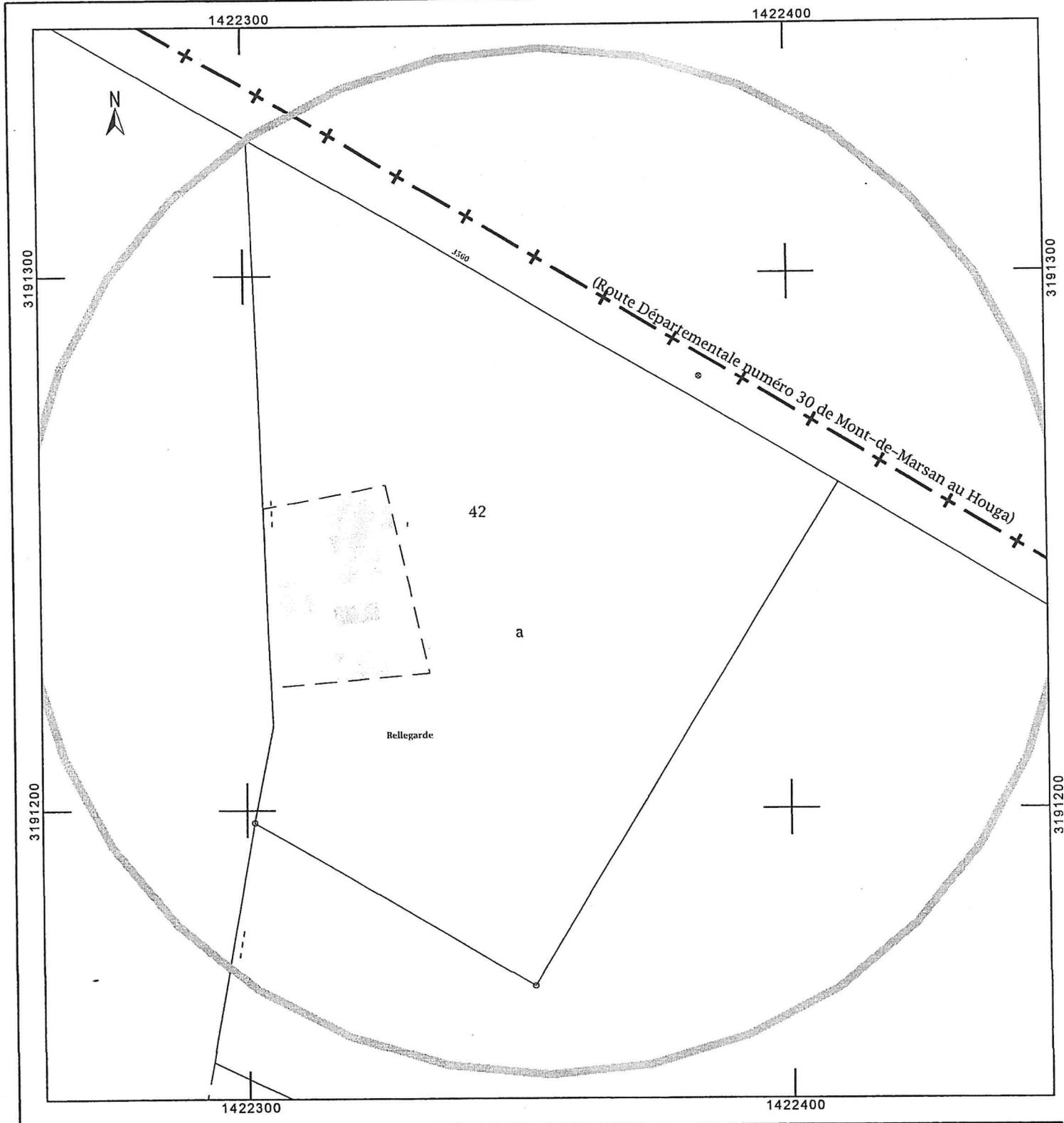
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
MONT-DE-MARSAN  
12 AVENUE DE DAGAS 40022  
40022 MONT-DE-MARSAN  
tél. 05 58 06 61 61 -fax 05 58 06 57 27  
ptgc.400.mont-de-  
marsan@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

PA 1



PA3

PA6



id



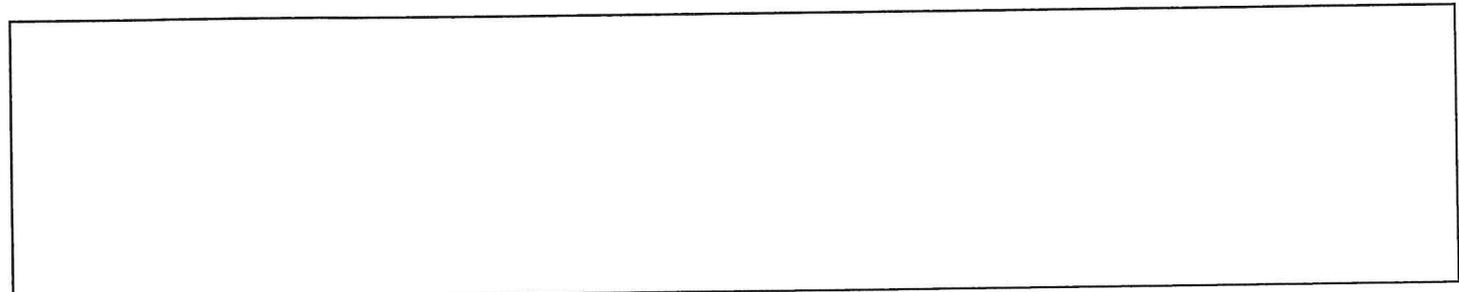
# plan cadastral avenue du houga

Edition des styles

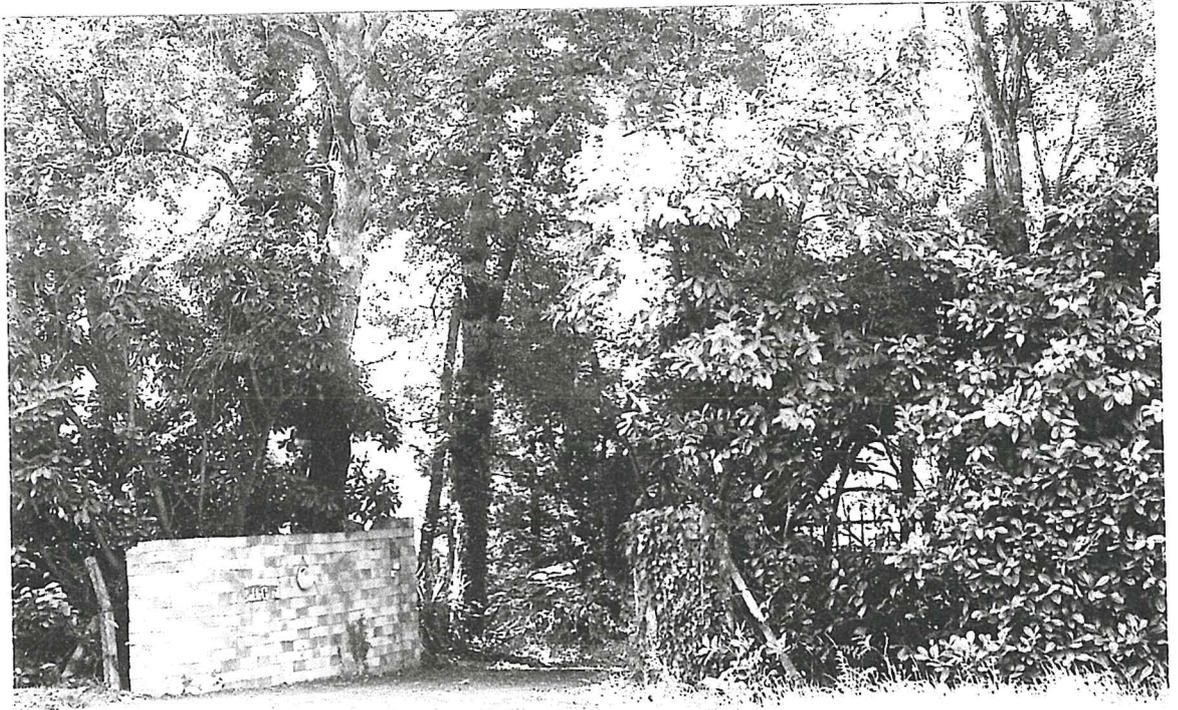


© IGN 2019 -

Longitude : 0° 27' 21" W  
Latitude : 43° 52' 10" N



Entrée actuelle: we de la route:



↳ Environnement proche  
Décembre 2019

PA B Ter

3,560 avenue du Houga  
40000 MONT DE MARSAN

CE 001 CA 01

Zone d'implantation : Environnement bintain

Janvier 2020



3560 avenue  
du Houga  
40000  
nord de Naesan  
et 001 C1 01

'A2  
'A13

# PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE NATURELLE DE CAMPING

Lieu : 3560 avenue du Houga  
40000 MONT DE MARSAN

Surface : 9917 m

Période d'ouverture : du 15/04 au 15/10, six mois, chaque année. Interdiction de jouage de caravanes et de mobil-homes.

Densité maximale : nombre d'emplacements : 30

Superficie de chaque emplacement : 300 m<sup>2</sup> sauf si les contraintes environnementales ne le permettent pas de respecter cette surface, il est toléré des emplacements de 200 m<sup>2</sup>. chaque emplacement doit être marqué d'un jalou numéroté.

Accès, parking, voirie : l'accès au camping doit se faire sur un sol stabilisé, tout comme les voiries internes. Les emplacements stabilisés ne doivent pas excéder le nombre de 6. Il y aura 2 parkings créés.

Sécurité - éclairage : Un téléphone doit être accessible dans un rayon de 300 m dans le camping. Un éclairage du bloc sanitaire est obligatoire.

Equipements : les installations sanitaires sont situées dans un abri aménagés à cet effet. (voir sur document d'ATOUT FRANCE pour le nombre requis). Ils doivent être entretenus et nettoyés régulièrement.

Services au client : Il doit y avoir un support commercial présentant les tarifs et

Le client doit avoir à sa disposition des informations sur l'offre touristique locale (en particulier sur les activités liées à la découverte de l'environnement, à proximité du site).

### Préservation de l'environnement naturel :

Il y a au moins une mesure de réduction de consommation d'énergie, une mise en œuvre de gestion des déchets, de réduction de consommation d'eau et l'utilisation régulière de produits issus de la production régionale (ou commerce équitable ou de l'agriculture biologique).  
Les jalons des emplacements sont déplacés tous les ans pour préserver la couverture végétale existante.

### Accessibilité aux personnes handicapées :

Un emplacement est réservé. Le chemin pour accéder au bloc sanitaire doit être stabilisé et praticable et doit présenter des contrastes visuels et tactiles.  
Il existe un équipement sanitaire accessible aux personnes handicapées (équipé d'une douche, d'un wc et d'un lavabo) et d'un évier.

### Le sanitaire :

Pour une aire naturelle de camping accueillant 30 emplacements (tentes, caravanes et camping-car), le sanitaire sera équipé de :

- 4 wc
- 3 douches
- 2 lavabos fermés et 2 lavabos ouverts
- 2 bac à linge
- 3 évier
- 1 local technique (ballons d'eau chaude)
- 3 évier rince-linge
- 1 sanitaire par personne handicapée

PA 8

Pour l'aménagement de l'aire naturelle de camping, sera effectué les travaux suivants :

1) Aménagement du garage existant en sanitaire :

- Fermer 1 porte et la fenêtre à gauche de la face Est ;
- Réduire l'entrée de la face Nord de 2,80 m à 1,50 m. Cette entrée sera l'entrée principale du sanitaire ;
- Fermer la fenêtre à gauche de l'entrée principale de la face Ouest ;
- Aménager un sol viabilisé devant la face Nord pour permettre l'accès aux personnes handicapées ;
- A l'intérieur du sanitaire, pose sur le sol et sur tous les murs de coulage ;
- Un éclairage extérieur permanent sera posé en haut de l'entrée principale de la face Nord ;
- Tout l'équipement intérieur sera aménagé pour l'équipement du sanitaire ;
- Création d'un local technique.

2) Pose d'une fosse septique toutes eaux avec épandage, adaptée selon les recommandations de la Régie des Eaux. Elle sera vidée après chaque saison (en automne, après la fermeture au 15/10 de chaque année).

### 3) Aménagement du terrain :

- Création de voies de circulation stabilisées;
- Création par un sol stabilisé pour les personnes handicapées de l'emplacement n°19;
- Agrandissement de 1,50 m de l'entrée principale (à gauche - à l'extérieur après la haie, avant la route);
- Création de 2 parkings et d'1 arrêt-minute;
- Délimitation par des plots numérotés des 30 emplacements pour les campeurs;
- Création de 3 accès d'électricité et 2 accès d'eau;
- Pose de 4 extincteurs, selon les recommandations des pompiers;
- Création d'une aire de jeux (table de ping-pong - balanoïse et un petit terrain de boules);
- Création à gauche, intérieure de l'entrée, de zone fermée pour le stockage des ordures ménagères, avec un ramassage régulier;
- Pose d'un panneau indiquant le support commercial, les prix ainsi que le règlement intérieur (devant l'entrée):

Atout France, organisme de l'état visitera l'Aire Naturelle de Camping pour valider si tous les critères sont remplis, dès la fin des travaux (Respect du cahier des charges).

#### 4) Demande d'aménagements extérieurs au terrain :

- Agrandissement du côté droit de la sortie du terrain (voir document PA 8);
- Demande de ralentissement de la circulation à 70 kilomètres, dans les deux sens, afin de permettre l'entrée et la sortie du Camping, en toute sécurité;
- Demande de pose de panneaux "Attention Sortie de Camping", dans les deux sens sur l'Avenue du Houga, afin de sécuriser les sorties du Camping.

Fait, à Mont de Marsan,  
3560 Avenue du Houga

Le 04 janvier 2020,

Madame Richard Florence,  
future géante de l'aire naturelle  
de camping.

Richard.

18 bis | VUES EXTERIEURES DES MODIFICATIONS  
DES 4 FACES DU GARAGE ACTUEL  
EN SANITAIRE POUR L'AIRE NATURELLE  
DE CAMPING

Commune de Mont de Marsan  
Lieu dit "Belgarde"  
3560 avenue du Houga  
40000 MONT DE MARSAN  
cadastre 002142  
113-114

- Documents : - 1 photo de chaque face ;  
- plan actuel de chaque face ;  
- plan des modifications de chaque face :
- \* A1 : Face Nord du garage actuel transformé en entrée principale du Sanitaire ;
  - \* A2 : Face Sud du garage actuel modifiée ;
  - \* A3 : Face Est du garage actuel modifiée ;
  - \* A4 : Face Ouest du garage actuel modifiée ;
  - \* A5 : Transformations intérieures du garage existant en sanitaires



- Plans d'eau codifiés
- ▬ Cours d'eau codifiés
- ▬ Sous Secteurs Hydrographiques
- ▬ Secteurs Hydrographiques
- Préfectures

## Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L.125-5 et R.125-26 du code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° DDTM/SCRPP/PRD-2014-14 du 29/01/2014

### Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

#### 2. Adresse

3559 avenue du Houga  
40000 MONT-DE-MARSAN

#### 3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** oui non   
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** oui non   
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** oui non   
Les risques naturels pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Inondation	Crue torrentielle	Remontée de nappes	Submersion marine	Avalanche
Mouvement de terrain	Sécheresse	Séisme	Cyclone	Eruption volcanique
Feu de forêt	autre			

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn oui non   
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés oui non

#### 4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **prescrit** oui non   
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **appliqué par anticipation** oui non   
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **approuvé** oui non   
Les risques miniers pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Risque miniers	Affaissement	Effondrement	Tassement	Emission de gaz
Pollution des sols	Pollution des eaux	autre		

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm oui non   
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés oui non

#### 5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRT]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **approuvé** oui non   
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit** oui non   
Les risques technologiques pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Risque Industriel	Effet thermique <input type="checkbox"/>	Effet de surpression <input type="checkbox"/>	Effet toxique	Projection
-------------------	--	---	---------------	------------

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRT oui non   
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR technologique ont été réalisés oui non

#### 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité : Forte Moyenne Modérée Faible Très faible  
zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1

#### 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L.125-5 (IV) du Code de l'environnement.

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente oui  non

### Pièces jointes

#### 8. Localisation

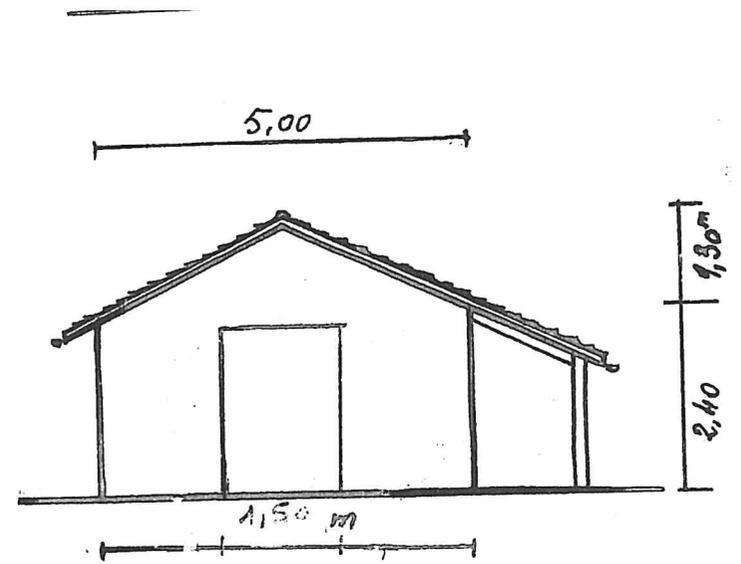
Extraits de documents ou de dossiers de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

L'immeuble ne se situe pas dans le périmètre cartographié pour le PPRT Effet thermique, approuvé le 20/10/2010 (multirisque)

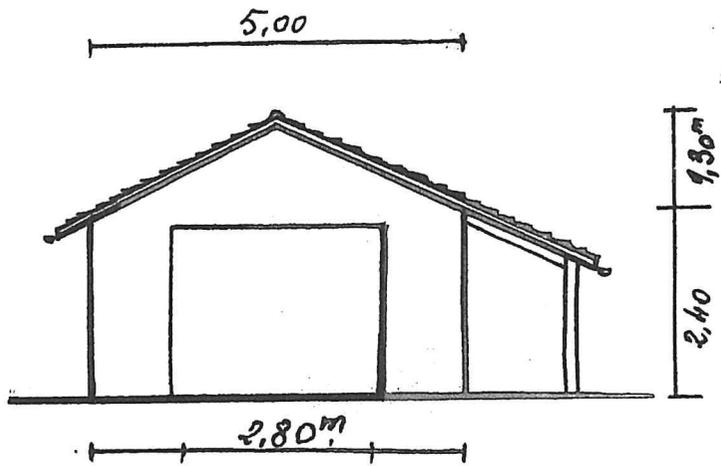
### Parties concernées

Vendeur ROUGEOT Michel à le  
Acquéreur *M. et Mme Richard Fabrice* à le  
Document réalisé le 07/01/2015 *en juin 2017.*

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état. Article 125-5 (V) du Code de l'environnement : En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.



FACE NORD Actuelle:

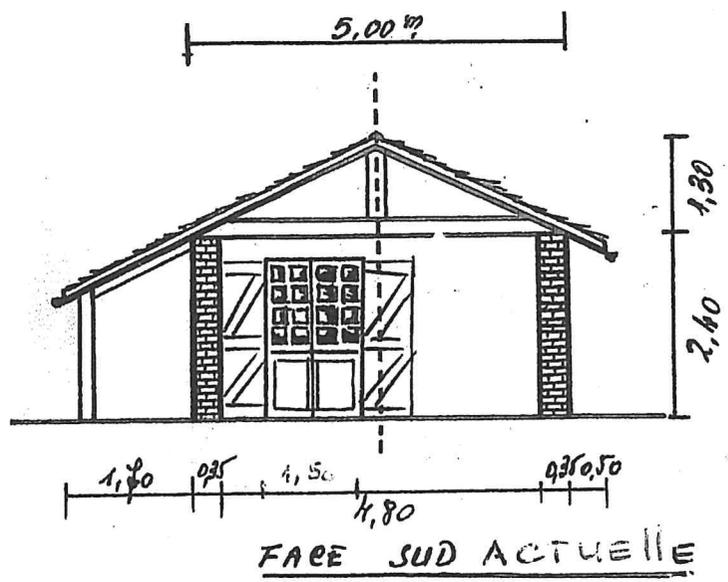
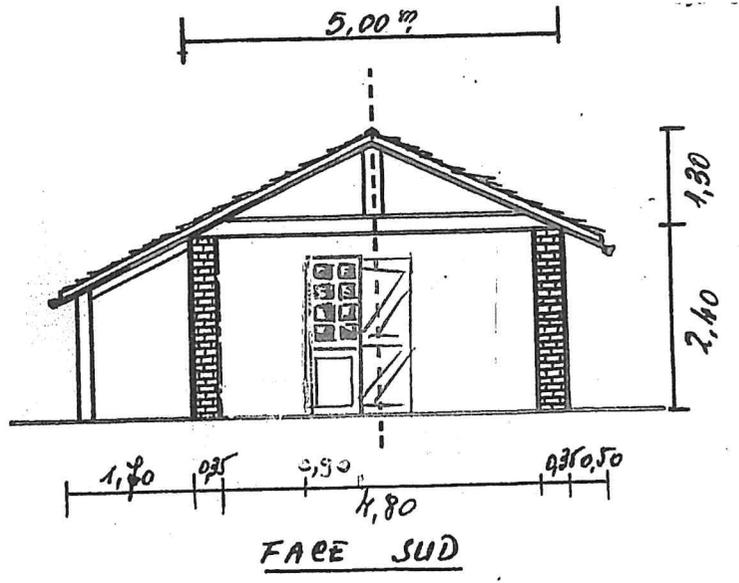


Aménagement du garage actuel  
en sanitaire TPA 8 Bis

ENTREE PRINCIPALE DU  
FUTURE SANITAIRE

- A 1 -

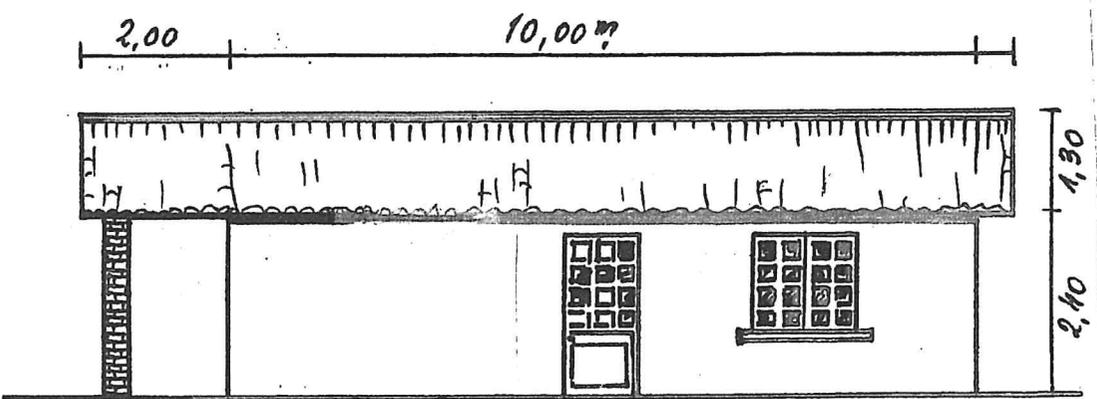
Echelle 1/1000



Aménagement du garage actuel  
en sanitaire

-PA 8 BIS-

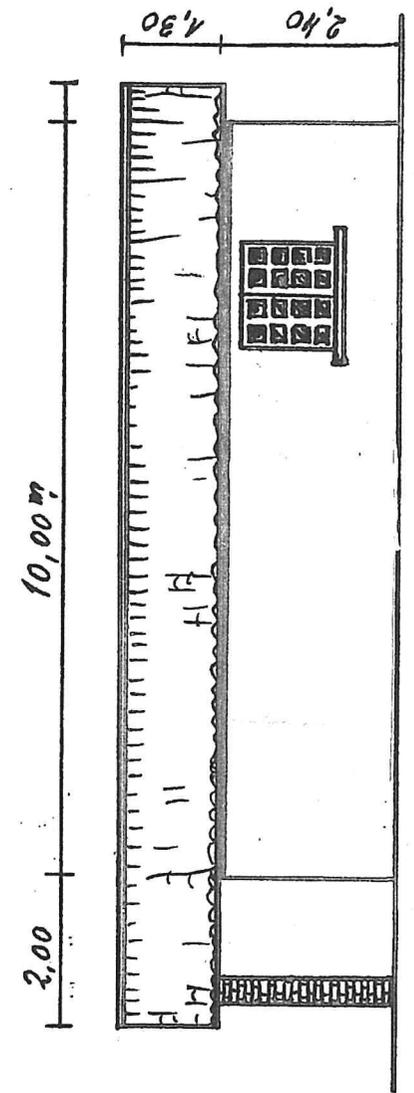
Echelle 1/1000



FACE EST ACTUELLE

- A 3 -

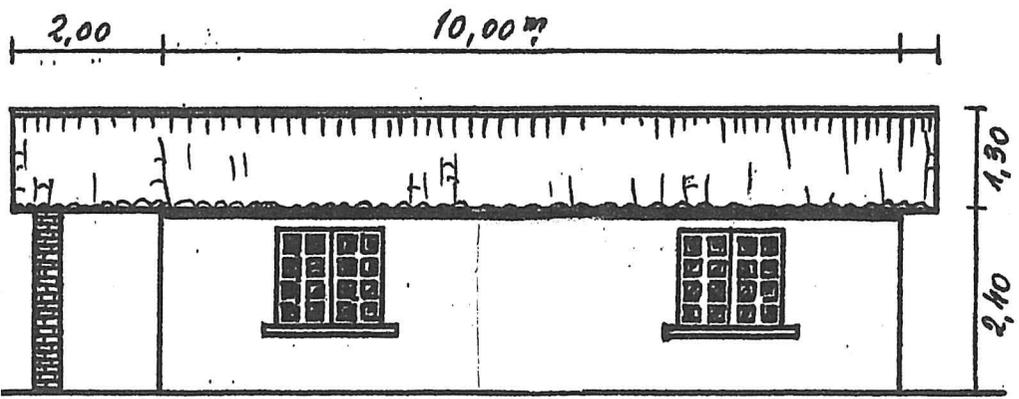
1700 3-2



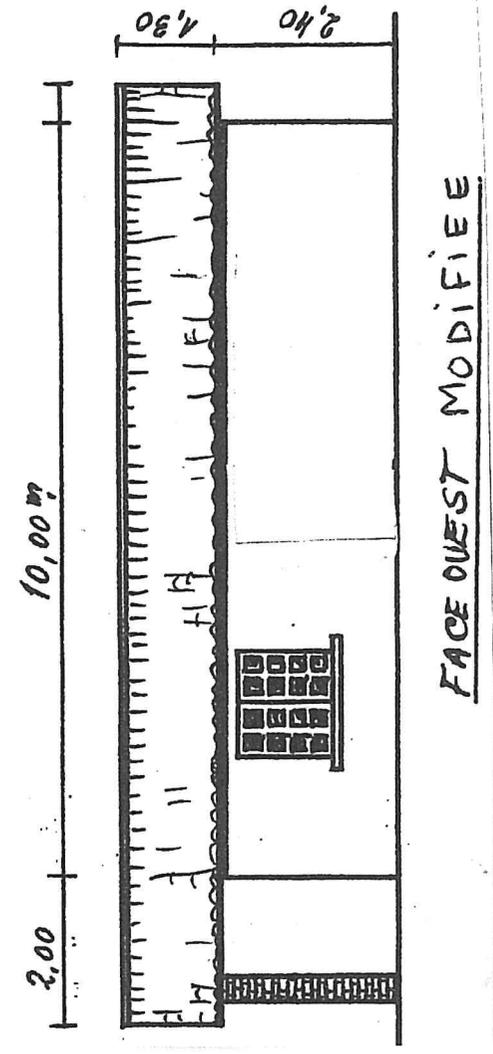
FACE EST MODIFIEE

Aménagement de garage act.  
en sanitaire - PA 8 Bis.

Echelle 1/1000



FACE OUEST ACTUELLE



FACE OUEST MODIFIEE

Aménagement du garage actuel  
en Sanitaire PASBis

Echelle 1/1000